

Livre blanc sur la vulnérabilité énergétique en Rhône-Alpes

Atelier interactif

Vulnérabilité énergétique sur les territoires périurbains et ruraux : articulation des planifications

**Le 23 mars 2016, de 9h30 à 12h00,
Salle Oliveraie de l'antenne de la Région à Alixan - Valence TGV**

PRÉSENTATION DU LIVRE BLANC ET CADRAGE DE L'ATELIER

[Télécharger la présentation](#)

Intervention de Pierrick Yalamas, RAEE

RhôneAlpEnergie-Environnement, le Pôle Scientifique et Technique "Mobilités des personnes et des marchandises" de l'État en région et l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, portent ce projet de livre blanc sur la prise en compte de la vulnérabilité énergétique dans les politiques publiques. La démarche adoptée est basée sur l'analyse et le partage de l'expérience de territoires aux configurations différentes. Elle se déroule depuis fin 2014 et s'achèvera fin 2016. Elle vise à clarifier le(s) défi(s) de politique publique et les enjeux majeurs autour desquels un travail collaboratif et territorialisé pourrait se structurer. Elle doit aboutir sur des recommandations que les acteurs (élus et techniciens) pourront s'approprier et mettre en œuvre.

Un gros travail a déjà été fourni pour réaliser un état des connaissances et une analyse sur le territoire de Saint-Fons (69). Il a permis de dégager de premiers défis à relever :

- D1- Augmentation du « reste à vivre » à l'échelle du ménage
- D2 - Changement des pratiques individuelles et collectives
- D3 - Observation collaborative des situations de vulnérabilité
- D4 - Innovation planificatrice intégrée

AUVERGNE – RhôneAlpes*

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

La poursuite de la démarche pourra conduire à faire évoluer ces quatre défis voire en créer un cinquième. L'idée, aujourd'hui est de travailler le défi 4 sur le territoire de Grand Rovaltain pour :

- approfondir la situation de ce territoire et enrichir le recensement des pratiques du livre blanc
- approfondir le dialogue multi-acteurs, engagé dans le cadre du projet COOPENERGY,
- favoriser l'action sur ce territoire autour de cette question de la vulnérabilité énergétique.

PRÉSENTATION CHIFFRES CLÉS SUR LE SCOT GRAND ROVALTAIN :

[Télécharger la présentation](#)

Intervention de Jacques EBEL et Philippe BOUCHARDEAU, ADIL 26

Intervention de Pierrick Yalamas, RAEE

Principales remarques :

Le Grand Rovaltain dessine un territoire comprenant les secteurs de Valence, Romans et Tain.

L'analyse de la vulnérabilité réalisée par l'ADIL en intègre les revenus des ménages, la qualité énergétique des logements, l'importance des déplacements domicile-travail.

On note sur Valence : un habitat bien adapté aux revenus modestes : appartements de petite taille et inscription dans le périmètre de la ville permet d'accéder à une énergie moins chère, un pôle d'emplois majeur, excédentaire en emplois.

Sur Tain-Tournon : il n'y a pas la même offre d'emplois. Les déplacements sont plus importants et les communes périphériques cumulent les handicaps avec des appartements de type grands lofts, anciens et mal isolés, une énergie chère car il n'y a pas de réseau de gaz, des familles à revenus modestes.

Les 1ères couronnes de Valence et de Romans présentent des logements récents, de grande taille, alimentés en énergie chère car sans accès au réseau de gaz mais à proximité de l'emploi. Les ménages affectent 1/5 de leurs revenus au chauffage et déplacements.

Ainsi, le taux d'effort pour les navetteurs et le coût moyen pour se chauffer est élevé sur les couronnes (frange ardéchoise, Drôme collines Valence-Romans. Sur les pôles urbains de Romans et Valence, le taux d'effort est important mais c'est le facteur « revenu modeste » qui joue. Ces ménages peuvent être localisés en ville et avoir un emploi éloigné.

Le coût de l'énergie par ménage est plus faible sur la ville car il y a une desserte gaz. En périphérie, le recours au chauffage au bois est massif pour réduire la facture.

TOUR DE TABLE ET DISCUSSION AUTOUR DES PLANIFICATIONS sur la prise en compte de cette question de la vulnérabilité énergétique :

Dans ce tour de table chacun des acteurs a pu s'exprimer sur la base de quelques points :

- Éléments de diagnostics constatés
- Orientations définies
- Résultats aujourd'hui
- Difficultés rencontrées et écarts avec les objectifs
-

En rouge, quelques pistes issues de la lecture par les organisateurs (RAEE, LAET/PST, UrbaLyon) de la synthèse. Ce sont des pistes ouvertes pour le territoire lui-même et le livre blanc.

Il en va de même pour les recommandations des participants directement retranscrites des post-it en dernière partie du compte-rendu.

Discussions autour de :

Olivier BAUDY / SCOT Grand Rovaltain

Planification concernée : **SCOT Grand Rovaltain**

Éléments de diagnostics constatés

- ⇒ L'Étude vulnérabilité énergétique commanditée par le SCOT en 2011/2012 auprès de l'ADIL 26 a permis une prise de conscience des élus (parfois préexistante) et une prise en compte même limitée des éléments de vulnérabilité énergétique des ménages dans les planifications, lors de l'élaboration du SCOT.
- ⇒ Lors du diagnostic, l'accès à des données spatialisées est déterminant. L'enjeu est d'évoluer vers une analyse plus fine. Aujourd'hui cela est plus facile du fait des décrets de la loi TE : données accessibles au niveau des bâtiments voire des logements.
 - **Accès aux données, choix des données,**
 - **Connaissance indispensable à la prise de conscience des élus, puis prise en compte dans les planif**

Difficultés rencontrées et écarts avec les objectifs

- ⇒ Question abordée de manière sectorielle et non pas dans la globalité
- ⇒ Complexité des croisements dans l'élaboration du SCOT : croisement des données logements, déplacements (carburants), répartition de la population (en fonction des niveaux de revenus, projet d'habitat, logements), qualité de l'air (chauffage au bois, carburants,...)
- ⇒ Les transports en communs ne sont pas concurrentiels à la voiture individuelle hors des pôles urbains et difficiles à organiser sur le territoire.
- ⇒ Traduction de cette thématique dans le SCOT limitée par l'échelle de la planification (territoire)
 - ➔ un accompagnement par d'autres politiques (PCAET, PLH, PDU) est nécessaire
- ⇒ Question intéressante et structurante mais qui entraîne beaucoup de frustrations en termes de solutions, liées à un écart entre les idées et les difficultés de mise en œuvre .
 - **Complexité liée au caractère transverse de la thématique**
 - **Limitation de la traduction dans les documents d'urba (en particulier SCOT) par l'échelle de planification d'où l'importance d'un accompagnement par d'autres politiques (PCAET, PLH, PDU),**

Orientations définies

- ⇒ D'un point de vue politique, il y a besoin de faire des choix.
- ⇒ La complexité de la hiérarchisation des enjeux n'aide pas à faire des choix.
- ⇒ Compte-tenu du contexte de modifications du prix de l'énergie, les débats sur les objectifs ou orientations différenciés qui pourraient être pris selon le type d'espaces, à l'échelle du SCOT, ne sont pas très approfondis. Néanmoins, dans le cadre du SCOT, des orientations ont été prises sur :
 - rénovation des bâtiments
 - urbanisme : relocalisation d'activités dans les territoires périphériques (3^{ème} couronne - population moins aisée) : commerciale, artisanat, services mais risque de remarques de VRSRA (dispersion des services dans l'agglomération) et avec l'Etat (ne correspond pas à un modèle d'aménagement du territoire car dispersion de l'emploi sur le territoire)
- ⇒ Depuis lors le débat politique sur ces questions ne s'est pas reposé. La nouvelle équipe du SCOT ne s'est pas encore saisie de cette préoccupation. En effet, car le sujet est complexe (risque de contradiction quasi-permanente selon que l'on privilégie un axe par rapport à un autre). La question de gradation et du choix est compliquée. L'acculturation progressive, la mise en œuvre d'actions sectorielles ou expérimentales, permettront d'avancer.
 - **Aider les élus à pondérer les enjeux et faire des choix (vision globale mais choix indispensables),**
 - **La prise en conscience et le passage du projet de territoire à la planification doivent être accompagnés. Il y a besoin d'un processus d'animation avant de travailler sur le document de planification (Expérience du SCOT des Vosges).**
 - **Le livre blanc doit intégrer la souplesse des recommandations, des bonnes pratiques mais aussi un volet d'ordre réglementaire pour montrer ce qui est possible.**

Résultats aujourd'hui

- Traduction des travaux dans les orientations, prises au mieux dans les PLU, PDH, PDU. En effet, le code d'urbanisme oblige cette prise en compte dans le SCOT.
- Traduction aussi en objectifs de rénovation énergétique des bâtiments (dans les PLU, PLH).

Autres remarques

- ⇒ Il y a la vulnérabilité des ménages, mais aussi la vulnérabilité énergétique du territoire
- ⇒ La vulnérabilité énergétique du territoire n'est pas ressortie dans le SCOT car le territoire bénéficie de beaucoup de ressources hydro, nucléaire, ENR. Le SCOT s'est plutôt concentré sur les mesures de réduction de leurs impacts sur le paysage/environnement et a introduit :
 - les smart grids pour des quartiers nouveaux ou des quartiers existants (énergie locale)
 - les réseaux de chaleur : les PLU s'en saisissent car ces réseaux deviennent intéressants au niveau financier
 - la Géothermie : à l'étude
- **Intégrer la question de la vulnérabilité des ménages à celle plus globale de la vulnérabilité énergétique du territoire ?**

Planification concernée : SCOT

La Fédération Nationale des SCOT travaille sur comment aborder la question énergie dans les phases diagnostic, projet et mise en œuvre des SCOT (fiche énergie-climat). Sur la base d'un questionnaire (25 réponses) la Fédération a pu remonter des exemples de SCOT vertueux.

Ex de la révision du SCOT des Vosges Centrales :

- ⇒ Sensibilisation des élus (visites dans le Voralberg, formation d'une personne du SCOT sur la thématique,...)
- ⇒ Intégration de l'énergie de manière transversale dans toutes les thématiques

Difficultés rencontrées et écarts avec les objectifs

- ⇒ Les problématiques énergie-climat sont peu intégrées par les élus → sensibilisation des élus nécessaire mais pas forcément d'actions concrètes en termes réglementaires ensuite.
- ⇒ Le débat est posé : faut-il imposer (réglementation) ou accompagner les outils existants (ex : PCAET) ?
- ⇒ Des enjeux se confrontent dans le SCOT : production ENR, maintien de la biodiversité, d'où la nécessité d'un débat au sein du territoire.
- ⇒ Passer rapidement du diagnostic aux enjeux (cartographier les enjeux logements, déplacements). Donc bien identifier les dispositifs existants et les axes avant de faire un cahier des charges pour un bureau d'études. Attention, affiner sur les données est assez difficile.
- ⇒ Parler d'opportunités /atouts plutôt que de vulnérabilité qui est trop négatif et pour éviter le déni → Développer des outils pour encourager les élus à aborder la question dans les docs d'urbanisme (indicateurs emplois, économiques, financiers...)
- ⇒ Problème d'articulation des différents calendriers des docs de planification → docs plus souples/modifiables, délais plus courts (cf. Autriche, Suisse)

- Favoriser le débat autour du projet de territoire en amont et accompagner le passage au projet de planification
- Cerner rapidement les besoins en accompagnement et en données spécifiques dans une perspective d'opportunités positives pour le territoire
- Encourager une évolution du code de l'urbanisme vers des procédures de modification et/ou révision plus souples, dans des délais plus courts

Laure HAILLET CD 07 :

Planification concernée : PDALHPD

La « vulnérabilité énergétique » traitée à la base par la politique sociale du CD 07 :

- Fond unique Logement
- Bailleurs sociaux (garanties emprunt construction)
- Chèque énergie à destination des ménages (expérimentation récente)
- Participation à la Plateforme rénovation énergétique (CDDRA, PNR Monts d'Ardèche, 3 pays, CD 07) avec un guichet unique pour les particuliers → négociation avec les banques pour avoir des taux intéressants
- Avis sur les documents d'urbanisme au titre des compétences du Conseil Départemental mais pas de regard spécifique sur la question (ni pour les personnes à mobilité réduite .

Pas d'aides directes dans le PLH. Aides à la pierre envisagées il y a 2 ou 3 ans, mais ça n'est plus à l'ordre du jour.

Transport :

Problème de mobilité lié à la dépendance à l'automobile

Réseau de transport en commun mis en place par le CD07, mais les lignes ont été supprimées faute d'usagers

Mise en place d'aires de covoiturage (plan bi-départemental Drôme-Ardèche)

Remise en route du train ? (à l'étude) → Gros enjeux sur la mobilité mais difficultés du département pour y répondre

NB : le CD07 va perdre la compétence transports fin 2016. Il a déjà perdu la compétence économie (création des zones d'activités) même s'il donne toujours son avis.

Le CD07 emploie 2000 agents qui font beaucoup de km pour venir travailler → mise en place d'une expérimentation de télétravail sur 6 mois (à domicile ou dans des bâtiments de la collectivité) → très forte demande.

Urbanisme :

Les maires sont très contraints par la loi

La question de la vulnérabilité n'est pas abordée spécifiquement dans les docs d'urbanisme (PLU) du CD07 mais elle est sous-jacente à d'autres thématiques traitées : densification, zones d'activités desservies par les transports en commun,...

SRM : soit la question du volet social de la vulnérabilité énergétique n'est pas traitée dans les docs d'urbanisme soit, quand elle est traitée, elle ne va pas jusqu'au bout (diagnostic mais pas de plan d'actions) car les actions à mettre en oeuvre dépassent les compétences → frustration

LH : quand il y a un projet d'aménagement cet aspect n'est pas traité par ex Zone commerciale de Donzère, le projet va passer en CDAC où il n'y a pas d'autre accès que la voiture.

Il y a la vulnérabilité des ménages mais aussi la vulnérabilité du territoire :

- Centrales biomasse de la vallée du Rhône s'approvisionnent en bois dans les forêts ardéchoises (coupes à blanc → forêts non gérées durablement (petits propriétaires), route détériorées,...) → l'Ardèche ne tire pas les bénéfices des centrales (réseau de chaleur) mais uniquement les désagréments
- Quand projets éolien, centrale photovoltaïque → levée de boucliers systématique
- Chauffage au bois : une étude sur les bûches a été menée (2014/2015 par CD07 et Polénergie) : forte progression de ce mode de chauffage dans les territoires urbains/ruraux → problème de qualité de l'air + problème d'approvisionnement

JE : En Ardèche, 3 SCOT sont en cours d'élaboration → réflexion sur une approche plus macro au niveau des SCOT

- **Le département reste un acteur essentiel de l'accompagnement social, à associer dans les démarches**
- **Situer le rôle des planifications dans les actions à mettre en place pour réduire la vulnérabilité énergétique peut limiter les frustrations des porteurs, mais cela demande une bonne coordination**

Sophie TERRIER Région Auvergne-Rhône-Alpes

Planification concernée : **SRCAE, PPA**

Dans le cadre de la révision (2015) de la contribution initiale en tant que PPA, ajout d'un paragraphe sur l'énergie. Travail en collaboration avec la DCESE qui porte le SRCAE.

Pas de visibilité actuellement sur de nouveaux dispositifs régionaux.

TEPOS : vulnérabilité énergétique abordée + actions sur adaptabilité au changement climatique.

LM : Comment les PLU/SCOT s'emparent-ils de la question ?

⇒ Certains SCOT commencent à s'en emparer

⇒ PLUi voir PLUiH lorsque les calendriers sont compatibles

FB : Concernant les PLUi, les EPCI et les communes vont devoir lancer fin 2016 un débat préalable à la prise de compétence sur ces questions de vulnérabilité/précarité énergétique → opportunité de travailler sur le portage politique de ces questions.

- **Mettre la question de la vulnérabilité énergétique au débat préalable à l'élaboration des PLUi, PLUiH, SCOT etc,**
- **Préciser le portage de la politique de lutte contre la vulnérabilité énergétique au niveau politique et en termes de planification : rôle du PDALHPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) ???**

Marion ROZAT CC du Haut-Tournois

Planification concernée : **PLH**

PLH (en cours d'élaboration) : les questions de la vulnérabilité énergétique sont un peu abordées dans le diagnostic : liens avec la thématique de l'habitat (71% des logements individuels dont ½ ont été construits avant 74) et 900 ménages en dessous du seuil de pauvreté → existence de situations de précarité énergétique.

La vulnérabilité énergétique est présente dans le PLH à travers l'étude du parc existant et mise en lien avec les dispositifs d'amélioration de l'habitat préexistants (habiter mieux).

Les fiches actions ne sont pas encore rédigées.

Orientation du PLH : améliorer la performance énergétique du parc de logements et lutter contre la précarité énergétique.

Travail avec Polénergie → formation à organiser pour les copropriétés sur la réhabilitation

Participation Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).

Familles à énergie positive

Beaucoup de petites choses mais manque de lien entre les différents outils dans le programme d'actions du PLH

Pas de référence à la précarité énergétique dans les docs d'urbanisme. La question est plutôt évoquée au gré des opportunités.

Lancement d'un schéma de mobilité durable → vigilance pour que le lien soit fait avec le PLH.

- **Aborder la question de vulnérabilité énergétique dans le PLH à travers l'Étude du parc existant et la mise en lien avec les dispositifs d'amélioration de l'habitat préexistants : « Orientation possible du PLH : améliorer la performance énergétique du parc de logements et lutter contre la précarité énergétique ».**
- **Veiller au lien entre le PLH et les schémas de mobilité durable, PDU...**
- **Organiser des formations à la réhabilitation, voire l'auto-réhabilitation**

Eymeric BEYLON CC Rhône-Crussol

Planification concernée : PLH

PLH en cours d'approbation : 5 thématiques dont une sur la lutte contre la précarité énergétique qui s'articule autour de 3 actions :

- ⇒ Participation à la plate-forme de la rénovation énergétique de centre Ardèche
- ⇒ Réhabilitation logements pour propriétaires bailleurs (retard sur le logement social)
- ⇒ Détection des copropriétés énergivores par thermographie aérienne → action sur les communes concernées

Elaboration PCAET : pas encore débutée.

OPAH en cours : l'ANAH semble se désengager des aides sur une partie du territoire.

Problème des communes périphériques sur les déplacements → pas de solution pour l'instant au niveau de la mobilité → Territorialisation des objectifs du SCOT dans PLH avec une prise en compte spécifique des ménages vulnérables (cumul des vulnérabilités).

- **Territorialiser les objectifs du SCOT dans le PLH en prenant en compte spécifiquement les situations de ménages vulnérables...**

Nicolas DAUJAN et Anne-Frédérique COUCHAUD (Chef de projet plateforme de la rénovation énergétique) VRSRA

Planification concernée : PCAET

Agglo récente (2014)

Refonte des planifications avec 3 PLH différents et 2 PCET pour le nouveau territoire. Actions fortes des anciens PCET → optimisation dans le nouveau PCAET

Il existe des passerelles entre les différents documents qui sont à renforcer du fait que l'agglomération doit désormais donner un avis sur les PLU.

→ Réalisation en cours d'un vademecum à destination des élus (grandes orientations du PCAET traduites en actions très concrètes pour adaptation dans les PLU/PLH sur l'énergie et la qualité de l'air) et exemples de réponse aux différents niveaux d'exigence réglementaire.

Pas de fiche prévue sur la précarité énergétique → question de la création d'une fiche spécifique mais sujet transversal.

La précarité énergétique n'est pas mise en avant, elle est abordée plutôt de manière indirecte.

- PCAET : prévu pour fin 2016 et la fiche énergie du vademecum pour 09/2016. Travail en cours sur la spatialisation des enjeux (mobiliser les élus pour qu'ils passent à l'action

(PLU/PLH)), développement ENR, SEM production d'ENR (PV, éolien), méthanisation, géothermie, filière hydrogène.

- PIG : aller plus loin sur les objectifs
- PLH (en cours) : prise en compte du SCOT : problématique des formes urbaines et des transports en commun existants (bus) → réflexion en cours : Comment prendre en compte les TC ... et la problématique de vulnérabilité énergétique sur le déploiement des objectifs de construction ? Pourquoi figer le développement des logements par rapport aux infrastructures actuelles ?

- **Prendre en compte la question de la vulnérabilité énergétique des ménages pour décliner les objectifs du SCoT en matière de transports en commun et de construction**
- **Réaliser un travail de spatialisation des enjeux énergétiques pour mobiliser les élus et déboucher sur des mesures concrètes dans les PLU et PLH.**

LH (CD07): existence d'un doc de contribution du département sur les documents d'urbanisme à destination des communes → à remettre à jour.

Renov'habitat durable :

Projet faisant parti du PCAET

- Actions à destination du grand public → sensibilisation à la rénovation BBC
- Accompagnement des porteurs de projet car difficile à mettre en œuvre
- Accompagnement des professionnels : montée en compétence des acteurs (dispositif Dorémi) :
 - ⇒ Cible : bâtiments très consommateurs.
 - ⇒ Travail en groupement d'entreprises pour réduire les coûts et garantir les résultats

Plan Renov'copro (Parc : 50% de copropriété) : mobilisations des ménages, des professionnels et des constructeurs. **Pgm Habiter mieux** pour les propriétaires occupants.

Dispositif SLIM à destination des ménages en précarité énergétique (depuis 2013) : difficultés car porté au début par des jeunes en service civique dont la durée de présence était trop courte pour un sujet très technique (pas de suivi sur la durée): problème pour avoir un suivi des ménages → embauche de 3 ambassadeurs « efficacité énergétique » en régie : diagnostic socio-technique (logement et aspect + sociaux : appropriation du logement, autonomie, aspects financiers, réappropriation du logement,...), remise de documentations, réorientation vers les dispositifs existants.

- **Inscrire aux plans d'action sociaux et énergie la création de postes d'ambassadeurs « efficacité énergétique » en régie pour faciliter le contact direct.**

Plan chaleur solaire : développement du solaire thermique à destination des ménages ou des bâtiments collectifs type EPHAD (Fonds chaleur solaire collectif), accompagnement des communes.

Plan bois (à venir) : pour les chauffages individuels à foyer ouvert

PY : existence de critères d'aides selon les revenus ? → accompagnement pour tous mais aides fléchées en cohérence avec les actions du PCAET (performance énergétique sur le long terme)

LH : quel est le budget de la plateforme ?

AFC : plusieurs financements : TEPOSCV, Agglo, AMI,... (enverra le détail)

- **Rendre les technologies « bas carbone » et « qualitatif » (air, santé...) accessibles à tous les ménages**

Coordination entre les documents : coordination dans l'élaboration des documents mais différence de calendrier (SCOT en cours de finalisation, PLH prévu pour 2017). Le PLH ne couvre pas tout le territoire. Pour les élus, pas forcément de lien entre l'agglo et le SCOT

Les différences d'agendas compliquent la coordination entre les différents documents.

- **Faciliter la gouvernance multi-niveaux à l'échelle du territoire - c'est-à-dire la participation d'élus référents des différentes échelles dans les instances de pilotage du SCOT et aussi l'organisation d'échanges sur les travaux portés par les différents documents (SCOT et PCAET, PCAET et PLH, ...)**
- **Coordonner les agendas de réunions des différents plans et pgm (Agenda partagé sur internet ?)**
- **Expliquer les liens juridiques entre les documents et avec les différentes échelles de projets de territoire aux élus entre le projet de territoire de l'agglomération et le projet de territoire décrit à l'échelle du SCOT**
- **Prendre en compte la question de vulnérabilité énergétique des ménages pour décliner les objectifs du SCOT en matière de transports en commun et de construction**

Bureau d'études Alnaïr (Jean LEROY) :

Difficulté du diagnostic (quels outils d'analyse ?, temps ?) : on arrive à déterminer les grands enjeux au niveau d'un SCOT mais difficultés lorsqu'on descend au niveau communal.

CAUE 26 (Frédérique BOMPARD):

Planification concernée : **PLU...**

1- **Accompagnement des communes** (100aine) majoritairement du SCOT et de l'Agglo (car équipes réduites dans l'Agglo qui ne peuvent pas toujours relayer au niveau communal) → CAUE : relais/démultiplier la parole de l'agglo auprès des communes sur la planification et la pré-programmation de quartiers. L'articulation avec l'agglo se fait très bien (convention cadre CAUE-VRSRA).

Difficulté :

- portage politique faible sur ces questions (contrainte, complexité). Le renouvellement d'élus a nuit aux projets d'urbanisme porteurs de ces valeurs : formation nécessaire des élus, arrêt de missions, reprise du travail avec de nouvelles orientations des nouvelles équipes.
- Pour les élus, les enjeux de la transition énergétique sont difficiles à expliquer et à porter face aux habitants

2- Activité de formation/animation :

- a. en 2015, formation-sensibilisation de 560 élus avec une approche PLU/SCOT sous l'angle du projet (comment on passe du projet à la planification ?), à travers les différentes

thématiques et leurs croisements → thématique étudiée : l'énergie, qui est un sujet assez transversal. Plus de demande de formation sur le sujet au sud du département.

- b. Animation du Groupe Technique Logement et Urbanisme (GTLU) à destination des techniciens des collectivités (l'ordre du jour peut porter sur la transition énergétique) → relais, échange d'expérience,...

PB (ADIL 26) :

Difficulté à articuler la planification avec les dispositifs opérationnels : le PDALHPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) a certainement un rôle à jouer à ce niveau

Les procédures descendantes existent (planification qui s'inscrit dans les dispositifs par le réglementaire : SCOT, PLH, PLU) mais il manque par contre des procédures remontantes.

Problème d'articulation remontante entre le travail sur le terrain et les territoires : le volet aide sociale est assez compliqué à combiner avec les dispositifs de planification :

- Exemple 1 : dispositifs à caractère social pas très articulés avec la planification. Le traitement social de la précarité aujourd'hui passe essentiellement par le FUL (travail fait par les travailleurs sociaux) : Articulation ?
- Exemple 2 : Tarifs sociaux du chèque énergie : quel lien avec le territoire ?

Les aides à la pierre (« Habiter mieux ») semblent mieux articulées avec les territoires.

Dans les phases de diagnostic, il faudrait bien identifier les dispositifs et analyser ce qu'ils produisent sur un territoire pour alimenter la planification.

Le thème de la densité (modèle d'habitat) de population est central dans les discussions avec les élus car il est en lien assez direct avec la vulnérabilité énergétique des ménages (les risques de vulnérabilité augmentent ou baissent en fonction de la densité baisse).

- **Le CAUE est un outil pour les territoires et il facilite l'articulation entre les planifications et le regard croisé sur les problématiques**
- **Renforcer le travail du GTLU, pour faciliter la gouvernance multi-niveaux et l'intégration de préoccupations peu assimilées telles que celle de la vulnérabilité énergétique**
- **Réfléchir au niveau national à des procédures « remontantes » ?!**
- **Renforcer le rôle du PDALHPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) dans le portage de la thématique et l'articulation des planifications autour du sujet.**
- **Préciser le lien entre les modes d'habiter et la vulnérabilité énergétique des ménages (rejoint la question de la densité)**

Thomas MERLOT Lyon Métropole Habitat

Métropole Habitat n'est pas acteur de la planification.

La vulnérabilité énergétique est prise en compte depuis 2 ans par la structure.

Travail sur un outil de triple vulnérabilité (20 critères) → analyse du patrimoine par rapport à la vulnérabilité socio-économique, la vulnérabilité liée à l'habitat et la vulnérabilité liée aux

déplacements → Hiérarchisation des résidences du parc par rapport à la vulnérabilité → actions concrètes à définir (volet social = sensibilisation, réhabilitation, attribution, demande de mobilité).

- **Systématiser l'analyse croisée des vulnérabilités (socio-économique, liée à l'habitat, aux déplacements, environnementale et sanitaire, climatique...)**

Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes (Emilie FRAPSAUCE) :

Compagnons Bâisseurs travaille sur la vulnérabilité énergétique du point de vue social en accompagnant l'auto-réhabilitation ou le « faire ensemble ». L'accompagnement concerne des personnes qui ne sont pas autonomes sur le sujet pour des travaux de tout type (entretien locatif, rénovation énergétique)

Cible : public en précarité énergétique et/ou précarité économique + précarité sociale et culturelle
 → accompagnement socio-technique sur le long terme = sensibilisation + accompagnement au changement

L'auto-réhabilitation accompagnée commence à se développer, c'est un levier vers la réhabilitation et un outil pour les collectivités

Le lien avec les planifications se fait plutôt par l'entrée du PLAHPD + lien avec les techniciens pour ouvrir sur une vision plus sociale

Travail avec différents acteurs : MSA, CAF, communes,...

Complémentarité avec les points info-énergie.

- **Associer les porteurs d'initiatives concrètes à l'élaboration des planifications (apport d'une expertise de terrain et d'idées d'orientations et, inversement, intégration et renforcement de l'action)**

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Il a été proposé aux participants en toute fin de matinée d'inscrire sur des post-it de trois couleurs leur réponse aux trois questions suivantes :

- ... quelle principale évolution réglementaire serait nécessaire ? pour quelle planification ?
- et s'il ne fallait retenir qu'une seule recommandation (modification, création, suppression...), laquelle serait-elle ?
- quelle articulation des documents de planification d'une part et des acteurs de la planification d'autre part, faudrait-il prévoir ?

Les recommandations des participants directement retranscrites des post-it sont des pistes ouvertes pour le territoire lui-même et le livre blanc.

Planification concernée	Évolutions réglementaires nécessaires	Recommandations	Articulations à prévoir
Non précisé	Intégrer la problématique de la vulnérabilité énergétique dans les SCoT comme une thématique spécifique à part entière	Cohérence territoriale entre PCET et SCoT (même échelle)	Les acteurs de la planification ne sont pas toujours les acteurs de la mise en place des actions → les associer
Non précisé	La mise en place de PLUi		

	(accompagné des PLH et PDU) permettrait de clarifier la planification auprès des élus qui sont ...gés par les différents documents. Paradoxalement ils luttent contre le PLUi en fustigeant les documents supra-communaux		
Non précisé	La planification doit prendre en compte la vulnérabilité de demain. Ne créons pas des situations de précarité de demain en continuant à construire de l'habitat individuel en 3ème couronne	Au-delà des aspects réglementaires il parait essentiel de passer par une grande phase d'acculturation de tous : citoyens	Traduire en faits concrets, en fiche actions, en accompagnement de proximité les communes et les porteurs de projets
SCOT / PLH / PLU	Localiser les lieux prioritaires de rénovation énergétique du logement		
SCOT / PLUi	Définir secteurs propices à : l'ouverture à l'urbanisation, - la densification (minimale/maximale) au regard des enjeux socio-énergétiques et éco-énergétiques (non énergétiques) et climatiques (adaptation)	Sensibiliser les élus en amont en utilisant des arguments en euros, en emplois et en opportunités. (être positif pour inciter à l'action). Il s'agit peut-être plutôt de faire une synthèse et d'améliorer la prise de conscience de la transversalité plutôt que de créer un article ou une obligation, de distinguer la question de vulnérabilité énergétique	Prévoir une articulation renforcée avec les PDH et le PDALHPD pour la prise en compte de l'aspect social dans les PLH qui au final est certainement la pièce manquante pour dire que la vulnérabilité énergétique est traitée
SCoT / PCAET	Évolution réglementaire : faire en sorte d'intégrer les énergéticiens aux processus de planification dans le sens d'une réelle coopération : - données/diagnostic ; - programmation		Articulation des acteurs : instance de concertation et de coordination des élus en charge de SCoT / PLH / PLUi / PCAET avec une attention particulière à la continuité dans le temps
	Renforcement des PLU i intégrant les PLH et PDU pour répondre à la transversalité de la problématique	Création d'un Document unique de programmation sur la précarité énergétique) SCoT, PLH, PDU, PDLHPD, ...	Contract... ??.. avec des contrats locaux de lutte contre la précarité énergétique déclinaison du DUPPE : (comité de pilotage, pgm d'actions, observation – évaluation)
	Plan formation d'accompagnement SCoT PLH...	Développement du volet formation des élus et techniciens : visite d'expérience	Importance de l'animation des niveaux SCoT et PLH auprès des communes
		Épauler les élus dans le portage des enjeux de la transition énergétique auprès de leurs habitants.	Valoriser les instances de dialogue (technique, politique, technico/politique) entre les différents échelons de la planification (communes / interco / SM SCoT)
		Aligner les calendriers d'élaboration des documents de planification par le biais des PLUiH(D) ?	

LA SUITE

Après une longue démarche d'expertise collaborative interinstitutionnelle, les organismes invitants avec l'appui de l'Ademe Rhône-Alpes / Auvergne, proposent quatre moments d'échanges afin d'élaborer un « porter à connaissance » (ou « Livre Blanc ») contenant un socle commun de propositions et un éventail d'innovations spécifiques. Cette démarche s'articulera autour de 4 défis génériques, dont l'objectif est d'assurer une transition énergétique équitable.

- **Défi 1-** Observation et monitoring pour accompagner une transition énergétique équitable / 31 mai 2016
- **Défi 2-** Changement des pratiques et des comportements individuels et collectifs (publics/privés, citoyens, institutionnels...) / 6 juillet 2016
- **Défi 3-** Augmentation du « reste pour vivre » des ménages et des « capacités d'investissement /accompagnement » des collectivités / 30 septembre 2016
- **Défi 4-** Innovation dans la planification et dans les processus de gestion interterritoriale des vulnérabilités multiples / 21 octobre 2016
- Une rencontre de synthèse des recommandations sera organisée le 9 décembre 2016

EN SAVOIR PLUS : <http://www.ddrhonealpesraee.org/fr/reseaux/ateliers-vulnerabilite.html>



Contacts



Silvia Rosales-Montano

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

s.rosalesmontano@urbalyon.org



Jean-Pierre Nicolas

LAET - PST Rhône-Alpes

JeanPierre.NICOLAS@entpe.fr



Pierrick Yalamas / Laurence Monnet

RhôneAlpÉnergie-Environnement

pierrick.yalamas@raee.org / Laurence.monnet@raee.org